



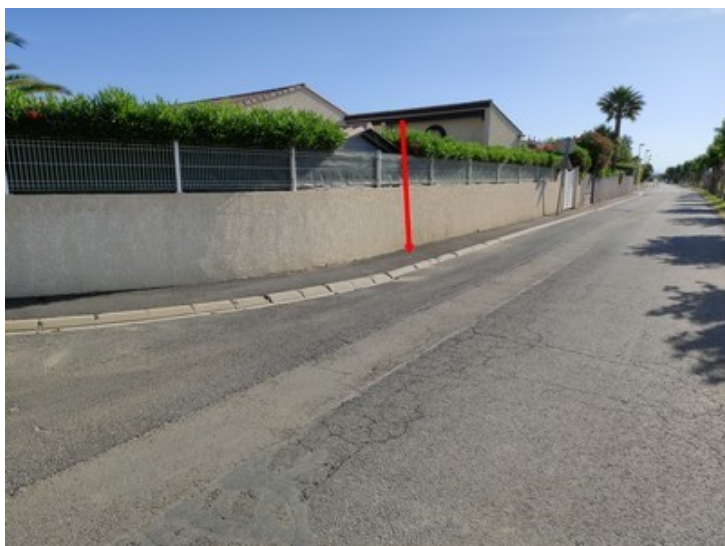
Réfection de voiries

La Mairie a signé un marché de réfection de voirie avec l'entreprise EFFIAGE pour la somme de 31 897,90 € HT.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 16.000 € par le Département de l'Hérault au titre du FAIC 2021

FAIC : Fonds d'Aides d'Investissement aux Communes

Une première tranche des travaux commencera le 11 juillet par la réfection des trottoirs dans le lotissement du Salabert et la rue Moulin des Rives.



La seconde partie du chantier concerne un affaissement de voirie dans la rue des Muriers entre le chemin des Faïsses et la rue du Char-donnay. Lors de fortes pluies ou de vidange de piscine, l'eau stagne sur la chaussée occasionnant un risque d'aquaplaning et une dégradation des maisons riveraines.

Les travaux débuteront le 18 juillet et comprendront la pose d'un raccordement au pluvial et la mise à niveau correcte de la chaussée

